



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 14 juin 2006 — N° 44**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 10 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée soit saisie des projets de loi suivants :

n° 32 Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique

La motion est adoptée.

n° 34 Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 36 Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales

La motion est adoptée.

**14 juin 2006**

---

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 30    Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite,  
notamment en matière de financement et d'administration

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 385-20060614)

\_\_\_\_\_

M. Audet, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 ;

(Dépôt n° 386-20060614)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les coopératives de services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 ;

(Dépôt n° 387-20060614)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005 ;

(Dépôt n° 388-20060614)

Le rapport annuel de la Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 25 mars 2006 ;

(Dépôt n° 389-20060614)

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 390-20060614)

**14 juin 2006**

---

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;  
(Dépôt n° 391-20060614)

Le rapport annuel de la Corporation d'hébergement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.  
(Dépôt n° 392-20060614)

---

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le plan stratégique 2006-2011 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.  
(Dépôt n° 393-20060614)

---

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le plan stratégique 2006-2009 de la Commission des transports du Québec.  
(Dépôt n° 394-20060614)

---

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission municipale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;  
(Dépôt n° 395-20060614)

Le rapport annuel de gestion de la Société d'habitation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2005.  
(Dépôt n° 396-20060614)

---

**14 juin 2006**

---

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant le Fonds Anne-Marie-Siouï et le Fonds de la Maison-Tsawenhohi, à Wendake.  
(Dépôt n° 397-20060614)

\_\_\_\_\_

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant le traitement des pensions alimentaires pour enfants dans les programmes gouvernementaux.  
(Dépôt n° 398-20060614)

\_\_\_\_\_

Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;  
(Dépôt n° 399-20060614)

Le plan stratégique 2006-2010 du Curateur public du Québec.  
(Dépôt n° 400-20060614)

\_\_\_\_\_

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;  
(Dépôt n° 401-20060614)

Le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005.  
(Dépôt n° 402-20060614)

**14 juin 2006**

---

M. le président dépose :

Le rapport annuel du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 403-20060614)

Le plan stratégique 2006-2009 du Vérificateur général du Québec.

(Dépôt n° 404-20060614)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 13 juin 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 405-20060614)

\_\_\_\_\_

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 8, 9 et 13 juin 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 406-20060614)

\_\_\_\_\_

M. Brodeur (Shefford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 8 juin 2006, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ;

(Dépôt n° 407-20060614)

**14 juin 2006**

---

Le rapport de la Commission de la culture qui, les 9 et 13 juin 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 408-20060614)

---

Mme Houda-Pepin (La Pinière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, le 13 juin 2006, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 409-20060614)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant l'amélioration du temps de réponse des paramédics pour les appels d'urgence sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 700 citoyens et citoyennes d'Amos, par M. Gendron (Abitibi-Ouest) ;  
(Dépôt n° 410-20060614)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 2 500 citoyens et citoyennes de la région de Chénéville, par M. Charbonneau (Borduas).  
(Dépôt n° 411-20060614)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Loiselle (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 721 citoyens et citoyennes de la circonscription de Verdun, concernant la cruauté envers les animaux.

(Dépôt n° 412-20060614)

**14 juin 2006**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant l'amélioration du temps de réponse des paramédics pour les appels d'urgence sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 5 025 citoyens et citoyennes de la région de Cap-Chat et de Petite-Vallée, par M. Lelièvre (Gaspé) ;  
(Dépôt n° 413-20060614)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 2 920 citoyens et citoyennes de la circonscription de Portneuf, par Mme Maltais (Taschereau) ;  
(Dépôt n° 414-20060614)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 10 123 citoyens et citoyennes des régions d'Alma, de Maria-Chapdelaine et de Metabetchouan-Lac-à-la-Croix, par M. Tremblay (Lac-Saint-Jean).  
(Dépôt n° 415-20060614)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 374 élèves de l'école Curé-Brassard de Nicolet, concernant l'utilisation d'engrais naturels qui ne polluent pas les cours d'eau.

(Dépôt n° 416-20060614)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bouchard (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 587 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tenue d'une commission parlementaire sur la réforme de l'enseignement de l'histoire du Québec au secondaire.

(Dépôt n° 417-20060614)



**14 juin 2006**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Champagne (Champlain) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 980 citoyens et citoyennes de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, concernant l'amélioration du temps de réponse des paramédics pour les appels d'urgence.

(Dépôt n° 418-20060614)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Charbonneau (Borduas) et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale du don de sang et remercie l'Association des bénévoles du don de sang et les 300 000 Québécoises et Québécois qui donnent de leur sang à chaque année.

**14 juin 2006**

---

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

M. Rioux (Iberville) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 300<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Pierre Le Moyne d'Iberville né à Montréal en 1661 et mort à La Havane en 1706, qui a contribué à tisser des liens historiques entre les Québécois et le reste des Amériques.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

---

Mme Roy (Lotbinière) présente une motion concernant une victime d'erreur judiciaire ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, Mme Lefebvre (Laurier-Dorion), Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le 23 août comme la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

## 14 juin 2006

---

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à l'examen du plan stratégique 2006-2010 d'Hydro-Québec, les 13 et 14 septembre 2006, selon l'horaire suivant :

### Le mercredi 13 septembre 2006

9 h 30 à 9 h 45	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant le gouvernement
9 h 45 à 10 h 00	Remarques préliminaires du groupe parlementaire formant l'opposition officielle
10 h 00 à 10 h 30	Présentation d'Hydro-Québec
10 h 30 à 11 h 00	Présentation d'Hydro-Québec Production
11 h 00 à 12 h 30	Discussion sur les orientations d'Hydro-Québec Production
12 h 30 à 14 h 00	Suspension
14 h 00 à 15 h 00	Poursuite des discussions sur les orientations d'Hydro-Québec Production
15 h 00 à 15 h 30	Présentation d'Hydro-Québec TransÉnergie
15 h 30 à 17 h 00	Discussion sur les orientations d'Hydro-Québec TransÉnergie
17 h 00 à 17 h 30	Présentation d'Hydro-Québec Distribution
17 h 30 à 18 h 00	Discussion sur les orientations d'Hydro-Québec Distribution

### Le jeudi 14 septembre 2006

9 h 30 à 11 h 30	Poursuite des discussions sur les orientations d'Hydro-Québec Distribution
11 h 30 à 12 h 00	Présentation d'Hydro-Québec sur les activités corporatives incluant l'innovation et la sécurisation des installations
12 h 00 à 12 h 30	Discussion sur les activités corporatives
12 h 30 à 14 h 00	Suspension

**14 juin 2006**

---

14 h 00 à 15 h 30	Poursuite des discussions sur les activités corporatives
15 h 30 à 16 h 00	Présentation d'Hydro-Québec à l'égard des perspectives financières
16 h 00 à 17 h 30	Discussion sur les perspectives financières
17 h 30 à 17 h 45	Remarques finales du groupe parlementaire formant l'opposition officielle
17 h 45 à 18 h 00	Remarques finales du groupe parlementaire formant le gouvernement

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 15 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE les périodes prévues pour les discussions soient partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

QU'une période de 30 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 15 minutes pour les députés de l'opposition et 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE le ministre des Ressources naturelles et de la Faune soit membre de ladite commission pour la durée de ce débat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

**14 juin 2006**

---

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 201, Loi concernant la Municipalité de Pointe-à-la-Croix, le projet de loi n° 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et le projet de loi n° 205, Loi concernant la Municipalité de Cacouna ; et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal ;
  
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi sur les contrats des organismes publics.

---

M. Cusano, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail dans le cadre du mandat d'initiative sur le réchauffement climatique dans le Nord-du-Québec.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption*

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 88, Loi sur la sécurité privée, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 88 est adopté.

14 juin 2006

---

*Adoption*

Mme Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, propose que le projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, propose que le projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 4 est adopté.

---

À 13 h 12, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

**14 juin 2006**

---

La séance reprend à 15 h 04.

---

*Adoption*

M. Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 60 en annexe)

Pour: **100** Contre: **0** Abstention: **0**

En conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

---

M. Audet, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 1, Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

14 juin 2006

---

### Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission spéciale sur la Loi électorale qui a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale et des consultations particulières sur l'avant-projet de loi sur la Loi électorale. Ce rapport contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole établie pour la durée de ce débat restreint : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

---

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 15 juin 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 18 h 31, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 15 juin 2006, à 10 heures.

---



**14 juin 2006**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 14 juin 2006, à 20 h 45, à Saint-Sauveur, en présence de M. Charles A. Bogue, représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 4 Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse
- n° 7 Loi modifiant la Loi sur les comptables agréés
- n° 14 Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance de permis
- n° 19 Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
- n° 22 Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote
- n° 86 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives
- n° 88 Loi sur la sécurité privée

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

14 juin 2006

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, proposant l'adoption du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote :

(Vote n° 60)

POUR - 100

Arseneau	Charlebois	Jutras	Perreault
Auclair	Cholette	Kelley	Picard
Audet	Copeman	Lamquin-Éthier	Pinard
Bachand	Corbeil	L'Écuyer	Reid
<i>[Arthabaska]</i>	Courchesne	Lefebvre	Richard
Beauchamp	Cousineau	Legault	Rioux
Beaudoin	Delisle	<i>[Chambly]</i>	Robert
Béchar	Descoteaux	Legault	Roy
Bédard	Deslières	<i>[Rousseau]</i>	Simard
Bergeron	Després	Legendre	Soucy
Bergman	Dion	Lelièvre	Théberge
Bernard	Dionne-Marsolais	Lemay	Thériault
Bernier	Doyer	Lemieux	<i>[Anjou]</i>
Blackburn	Dubuc	Lessard	Thériault
Bordeleau	Dufour	Loiselle	<i>[Masson]</i>
Bouchard	Dumont	MacMillan	Tomassi
<i>[Vachon]</i>	Dupuis	Maltais	Tremblay
Boulet	Fournier	Marcoux	Turp
Bourdeau	Gabias	Marsan	Vallières
Brodeur	Gagnon-Tremblay	Mercier	Valois
Caron	Gaudet	Moreau	Vermette
Champagne	Gauthier	Morin	Vien
Charbonneau	Gautrin	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	Whissell
Charest	Girard	Normandeau	
<i>[Rimouski]</i>	Hamad	Ouimet	
Charest	Hamel	Pagé	
<i>[Sherbrooke]</i>	Houda-Pepin	Papineau	
Charest	James	Paquin	
<i>[Matane]</i>	Jérôme-Forget	Pelletier	